

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

SÉANCE DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2023

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Affaires du Conseil
 - 4.1 Procès-verbaux
 - 4.1.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2023
5. Affaires courantes
 - 5.1 Droit de passage en faveur de Nature-Action Québec sur le lot numéro 4 148 910, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville
6. Ressources financières et matérielles
 - 6.1 Livraison des programmes d'amélioration de l'habitat de la Société d'habitation du Québec : octroi de contrat de gré à gré
 - 6.2 Fonds pour le programme Vitalité rurale 2023 – Projet « La voix du Repère » – Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
 - 6.3 Bordereau des comptes à payer
7. Comités de la MRCVR
8. Aménagement du territoire et mobilité
 - 8.1 Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Ville de Carignan – Recommandation, dossier no 440982

.../2

8.2 Avis de conformité : règlements d'urbanisme

8.2.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1667-114-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 1667-00-2011 afin de modifier les dispositions particulières de la zone C-909

8.2.2 Ville de Carignan : règlement numéro 542 (2022)-1 modifiant le règlement numéro 542 (2022) relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2.3 Municipalité de McMasterville

8.2.3.1 Règlement numéro 382-32-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 382-00-2008 afin de modifier les dispositions relatives aux piscines résidentielles

8.2.3.2 Règlement numéro 441-00-2023 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

8.2.4 Ville de Saint-Basile-le-Grand : règlement numéro U-220-45 modifiant le règlement de zonage numéro U-220 afin de modifier les dispositions spécifiques applicables à un usage complémentaire à un usage principal « chenil » et d'ajouter l'usage « autres services pour animaux domestiques » à titre d'usage complémentaire à cet usage principal

9. Développement

9.1 Culturel

9.1.1 Consultant dans le cadre du projet « ANIMALIS ENCANTUS » : contrat de services professionnels de gré à gré

9.2 Économique

9.2.1 Modification au sein du Comité aviseur – Accès entreprise Québec (AEQ)

9.2.2 Modification au sein du Comité d'investissement commun (CIC) – Intégration du Fonds local de solidarité (FLS)

10. Environnement

10.1 Calendrier des collectes des matières résiduelles 2024 : choix de format

10.2 401-114/2023_mat_secs_ER – Contrats par lots distincts de services de collecte, transport, traitement et/ou élimination des matières résiduelles déposées à l'Écocentre régional : adjudication des contrats

- 10.3 401-114/2023_RDD_ER – Services de collecte, transport et traitement des résidus domestiques dangereux (RDD) déposés à l'Écocentre régional : adjudication du contrat
- 10.4 Politique relative à la gestion des cours d'eau de la MRC de La Vallée-du-Richelieu : adoption
- 11. Sécurité incendie et civile
 - 11.1 Rapport annuel d'activités pour l'année 2022 (an 6) du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2017-2022
- 12. Réglementation
- 13. Ressources humaines
 - 13.1 Confirmation de la fin de la période de probation d'un emploi – Services des ressources financières et matérielles
 - 13.2 Embauche d'un(e) agent(e) de développement agricole et bioalimentaire
 - 13.3 Embauche d'un(e) secrétaire soutien aux Services – greffe
- 14. Sujets devant faire l'objet d'une décision du Conseil
- 15. Demandes d'appui
 - 15.1 Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu : aménagement sécuritaire – Route 133
 - 15.2 MRC des Maskoutains : emprise ferroviaire du Canadien Pacifique entre Saint-Hyacinthe et Farnham – Projet de développement d'une piste cyclable en site propre
- 16. Divers
- 17. Interventions de l'assistance
- 18. Clôture de la séance

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et greffière-trésorière

NOTE : Cet ordre du jour peut être modifié lors de la séance.
La séance débute à 19 h.